

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 23

votants : 28

OBJET :

**JAZZ EN OUCHE
2021 - TARIFS**

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 07 juin**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie
GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET,
Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN,
Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL,
M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Monsieur Thierry
PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard
LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Charlene RENARD qui a donné pouvoir à
Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a donné
pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Luc PAULHE qui
a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Véronique
LOUWAGIE qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE,
Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Lionel GONNET et
M. Stéphane CLOUET.

Monsieur Serge DELAVALLÉE a été nommé Secrétaire de
Séance.

Depuis douze ans, la Ville de L'Aigle organise en novembre le
festival Jazz en Ouche qui, notamment grâce à sa riche
programmation, est devenu une manifestation culturelle phare
de la région Normandie.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **14 JUIN 2021**

Publié

le : **14 JUIN 2021**

Le Maire,

Philippe
VAN-HOORNE

Pour la treizième édition de Jazz en Ouche qui aura lieu du 16
au 21 novembre 2021, la Ville de L'AIGLE s'associera à 5
communes qui, ensemble, collaboreront pour faire de ce festival
une réussite.

La construction du complexe culturel ne permettant pas
d'accueillir des artistes à la salle de Verdun, les concerts auront
lieu dans les communes partenaires qui seront cette année Rai,
Aube, Saint-Michel-Thubeuf, La Ferté en Ouche et Verneuil
d'Avre et d'Iton.

Concerts		Tarifs (unique ou plein/réduit)*
Mardi 16 novembre – 18h Salle d'Honneur Mairie de L'AIGLE	Ouverture Ecole de musique	Gratuit
Mardi 16 novembre – 20h30 Salle des fêtes - Rai	Concert <i>Greg Zlap</i>	15 € / 10 €
Mercredi 17 novembre – 20h30 Salle des fêtes – La Ferté en Ouche	Concert <i>Swing Vandals</i>	15 € / 10 €
Jeudi 18 novembre – 20h30 Salle des fêtes – Saint-Michel Thubeuf	Concert <i>3 Kings</i>	15 € / 10 €
Vendredi 19 novembre – 20h30 Salle des fêtes - Aube	Concert <i>Sanseverino</i>	25 € / 15 €
Samedi 20 novembre – 15h00 Salle d'Honneur Mairie de L'AIGLE	Concert Conférence <i>Alain Siard et The Night's Cats</i>	5 €
Samedi 20 novembre – 20h30 Le Silo – Verneuil d'Avre et d'Iton	Concert <i>Emile Parisien Quartet</i>	15 € / 10 €
Dimanche 21 novembre – 15h00 Salle des fêtes - Rai	Master Class <i>Pierre Bertrand & Caja Negra</i>	10 € / 5 €
Pass festival : 60 €		

*Tarif réduit : personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires de minimas spéciaux, aux scolaires et étudiants, aux moins de 25 ans, aux élèves de l'école de musique et d'art dramatique, au personnel municipal et aux groupes constitués au minimum de 10 personnes.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER)***

- ***APPROUVE les tarifs mentionnés ci-dessus ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les contrats de Jazz en Ouche 2021.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE